

PISCINE DU BOCAGE - VITRÉ



PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT ET D'ORGANISATION GÉNÉRALE - COVID 19

CONTEXTE

La crise sanitaire liée à la diffusion du virus Covid-19 sur le territoire national impose des modalités de fonctionnement des équipements sportifs, particulièrement des centres aquatiques, ainsi que des comportements des usagers et des personnels d'exploitation adaptés.

Ces modalités et comportements ont été définis par les autorités sanitaires et le Ministère des sports. Ils visent à permettre la reprise de l'activité des équipements sportifs post confinement lié à l'épidémie de Covid-19. Ils précisent :

- Les gestes de protection individuelle et collective.
- Les mesures d'hygiène personnelles et collectives.
- L'organisation des usages au sein des établissements.
- Les procédures de nettoyage et de désinfection des espaces et des équipements.

Ce guide précise – **jusqu'à nouvel ordre** – les règles de fonctionnement et d'organisation générale de la piscine du Bocage

Il est organisé sous forme de fiches par espace qui déclinent :

- Les consignes à destination des usagers.
- Les consignes à destination des collaborateurs.
- Les contraintes techniques et organisationnelles.

AFFICHAGE

L'affichage de l'organisation générale, du guide de l'utilisateur, des gestes "barrière" ainsi que du protocole d'entretien sera effectif dans les zones suivantes :

- o File d'attente extérieure (sur une vingtaine de mètres)
- o Entrée du hall d'accueil
- o Zone de déchaussage
- o Vestiaires
- o Bassins (sortie des douches)

Les affichages suivants viennent compléter ceux précités dans le hall d'accueil :

- o RI Covid 19 est identique au RI habituel (cas particulier prévus)
- o POSS Covid 19 est identique au POSS habituel
- o FMI COVID (816 personnes dont 796 baigneurs et 20 personnels)



MARQUAGE AU SOL OU SUR LES MURS

Un marquage au sol ou sur les murs visant à indiquer les circulations ou à condamner certains équipements sera effectifs dans les zones suivantes :

- o Hall d'accueil
- o Entrées et sorties des bassins vers les sanitaires
- o Zones de déchaussage
- o Entrées et sorties des douches

Documents de référence :

- Le guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportive édité par le ministère des sports
- Le guide de préconisations édité par le haut conseil de la santé publique



PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT

ET D'ORGANISATION PAR ESPACE

POUR LES USAGERS ET LES COLLABORATEURS

PARKING DÉDIÉ À LA PISCINE

Consignes USAGERS



- ◆ Respecter les sens de circulation et les zones de stationnement
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque (recommandé)
- ◆ Ne pas entrer dans l'établissement en cas d'affections respiratoires et/ou digestives

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Respecter les sens de circulation et les zones de stationnement
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque (recommandé)

> Contraintes techniques et organisationnelles

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs dès que nécessaire

Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque (obligatoire entre le hall d'entrée et les vestiaires)
- ◆ Désinfecter vos équipements personnels de sport (planche, palmes, brassard...) avant usage en utilisant les pulvérisateurs à votre disposition sur les bassins
- ◆ Limiter les effets personnels au strict nécessaire (un sac de sport)
- ◆ Respecter les sens de circulation au sein de l'établissement

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière
- ◆ Limiter les effets personnels au strict nécessaire
- ◆ Accéder seul aux locaux de services
- ◆ Retirer les gants et les déposer dans la poubelle
- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface

> Contraintes techniques et organisationnelles

Équipements à disposition

- Poubelle flux entrants
- Poubelle flux sortants
- Portes entrée et sortie maintenues ouvertes si possible

Gestion des flux

- Balisage flux entrants (entrée habituelle), une entrée "abonnés" et une entrée "non abonnés"
- Balisage flux sortants (sortie par espace groupes)

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les matins et dès que nécessaire
- Remplacement des sacs dès que nécessaire

HALL D'ACCUEIL

Consignes USAGERS

- ◆ Se laver les mains avant d'accéder dans le hall d'accueil (sas d'entrée)
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m et le marquage au sol
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Retirer les gants et les déposer dans la poubelle
- ◆ Se présenter seul (si possible) à la banque d'accueil
- ◆ Privilégier l'achat de 10 entrées ou d'abonnement mensuel (fluidité des flux lors des futurs passages)
- ◆ Payer de préférence par carte bancaire (paiement sans contact)
- ◆ Ne pas stationner à plus de deux personnes dans l'établissement après la baignade
- ◆ Possibilité d'utilisation du distributeur TOP SEC qui délivrera des masques et du gel hydroalcoolique en plus des matériels habituels
- ◆ Porter un masque entre le hall d'entrée et les vestiaires



Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière
- ◆ Travailler seul ou à deux agents maximum à la banque d'accueil
- ◆ Faire respecter la distanciation physique / Interdire les regroupements
- ◆ Accueillir un seul client à la fois par caisse
- ◆ Désinfecter le poste de travail, les équipements utilisés avant et après chaque prise de poste (plan, clavier, caisse, écran...)
- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol ou aux murs

- Flux entrants / file d'attente / ligne d'espacement de 1 m minimum pour les premiers mètres
- Flux sortants

Équipements à disposition

- Poubelles traditionnelles et/ou à pédale
- Distributeur de solution hydroalcoolique
- Paroi de protection transparente pour les caisses Gestion des flux
- Balisage flux entrants / flux sortants
- Condamnation des mobiliers d'attente et de relaxation... (balisage ou démontage)
- Portes entrée et sortie maintenues ouvertes si possible
- Condamnation des sèche cheveux et sèche mains

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les matins et plus si nécessaire
- Remplacement des sacs dès que nécessaire
- Désinfection des zones de contact manuel tous les matins et les soirs et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)
- Désinfection du pavé numérique carte bancaire après chaque usage, si composition du code.



Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Respecter les consignes des personnels
- ◆ Respecter les sens de circulation
- ◆ Prévoir un jeton métallique ou une pièce d'1 € pour la consigne du casier
- ◆ Utiliser un casier par personne (excepté les familles qui peuvent se regrouper)
- ◆ Utiliser une cabine de change par personne (excepté les familles qui peuvent se regrouper)
- ◆ Déposer le masque dans la poubelle ou le laisser dans le casier avant d'accéder aux douches

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière et des gants si nécessaire
- ◆ Faire respecter la distanciation physique / Interdire les regroupements
- ◆ Diriger les usagers
- ◆ Désinfecter les équipements utilisés avant et après chaque prise de poste (autolaveuse, et tout matériel d'entretien...)
- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Accueillir et orienter les usagers

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol ou aux murs

- Sens de circulation

Équipements à disposition

- Poubelles classique et /ou à pédale
- Distributeur de solution désinfectante

Gestion des flux

- Orientation des usagers par les personnels
- Condamnation des sèches cheveux et sèches mains
- Désinfection des poubelles le matin et plus si nécessaire
- Remplacement des sacs dès que nécessaire
- Désinfection des zones de contact manuel le matin et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)
- Désinfection des cabines le matin et le soir et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)
- Désinfection des casiers le matin et le soir et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)



SANITAIRES ET DOUCHES

Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Prendre une douche savonneuse y compris les cheveux (sauf si port du bonnet de bain) - obligatoirement avant la baignade
- ◆ Se laver les mains après avoir utilisé les sanitaires

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière et des gants si nécessaire
- ◆ Respecter la distanciation physique
- ◆ Faire respecter la prise de douche savonnée avant la baignade
- ◆ Désinfecter les équipements utilisés avant et après chaque prise de poste (autolaveuse, et tout matériel d'entretien ...)
- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface

> Contraintes techniques et organisationnelles

Équipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Distributeur de savon
- Distributeur de désinfectant

Gestion des flux

- Balisage des flux entrants et sortants (accès bassin par douches "publics", accès douches par sanitaires "groupes")
- Condamnation des sèche-mains

Entretien

- Désinfection des poubelles le matin et plus si nécessaire
- Remplacement des sacs dès que nécessaire
- Désinfection des zones de contact manuel le matin et le soir et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)
- Désinfection des sanitaires le matin et le soir et sur demande ou en auto gestion (si désinfectant en libre-service)

PLAGES ET BASSINS



Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m sur les plages et dans les bassins
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Mettre son nom sur sa bouteille d'eau
- ◆ Respecter strictement les règles de nage : serrer à droite de la ligne, éviter de doubler, limiter les arrêts en bout de ligne, respecter les vitesses de nages de chaque ligne...
- ◆ Ne pas se regrouper ou discuter à plus de deux personnes sur les plages et autour des bassins
- ◆ Mettre un bonnet de bain – recommandé
- ◆ Respecter les consignes des surveillants et du personnel
- ◆ Désinfecter ses équipements personnels (palmes, planches, pull boy, ...) en utilisant les pulvérisateurs prévus à cet effet sur les bassins

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Faire respecter la distanciation physique / interdire les regroupements
- ◆ Connaître les nouvelles procédures de premiers secours et d'intervention
- ◆ Porter un masque chirurgical, une visière de protection et des gants en cas d'intervention
- ◆ Utiliser un masque d'insufflation avec valve unidirectionnelle (pocket masque) et feuille de protection pour les victimes
- ◆ Faire respecter les règles de nage
- ◆ Désinfecter tous les équipements et matériels avant chaque prise de service et après chaque utilisation
- ◆ Utiliser exclusivement les équipements individuels attribués (pocket masque, talkie-walkie, sifflet...) ne pas utiliser d'autres équipements, ne pas prêter ses équipements

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol ou aux murs

- Sens de circulation entrants et sortants

Équipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Matériel de sécurité (brassards mousse) régulièrement désinfecté
- Balisage des flux entrants et sortants (entrées et sorties des espaces douches)
- Suppression des chaises et transats dans la halle bassin
- Transats distants d'un mètre à l'extérieur

Entretien

- Désinfection des poubelles le matin et plus si nécessaire
- Remplacement des sacs dès que nécessaire
- Désinfection des zones de contact manuelle matin et le soir et plus si nécessaire



SAUNA-HAMMAM

Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m sur les plages et dans les bassins
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Respectez le nombre de personnes autorisées dans l'espace bien-être (maximum 16 personnes) dont :
7 dans le hammam, 3 dans chacun des saunas.

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Faire respecter la distanciation physique / interdire les regroupements
- ◆ Désinfecter tous les équipements et matériels avant chaque prise de service et après chaque utilisation

BAIN BOUILLONNANT - JACUZZI (ADULTE)



Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m sur les plages et dans les bassins
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Respectez le nombre maximum de 3 personnes dans le bain bouillonnant et 10 minutes maximum pour en permettre l'accès au plus grand nombre

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Faire respecter la distanciation physique / interdire les regroupements
- ◆ Désinfecter tous les équipements et matériels avant chaque prise de service et après chaque utilisation

PATAUGEOIRE / LAGUNE DE JEUX

Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Respecter les consignes des surveillants et du personnel

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m / interdire les regroupements
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation

> Contraintes techniques et organisationnelles

- Identique aux contraintes bassins

TOBOGGAN/PENTAGLISS



Consignes USAGERS

- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m - Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Respecter les nouvelles règles d'utilisation de l'espace
- ◆ N'utiliser le toboggan qu'une seule personne à la fois, respecter les feux autorisant la montée, ne pas stationner à la sortie
- ◆ N'utiliser le pentagliss qu'à deux personnes à la fois (pistes extérieures, les deux pistes centrales sont condamnées), attendre la sortie complète des précédents, ne pas stationner à la sortie

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m / interdire les regroupements
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Faire respecter les nouvelles règles d'utilisation de l'espace

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol ou aux murs

- Sens de circulation entrants et sortants / ligne de séparation 1 m minimum dans la zone d'attente

Équipements à disposition

Aucun

Gestion des flux

- Balisage des flux entrants et sortants

Entretien

- Désinfection des zones de contact manuel main et soir et plus si nécessaire

GRADINS ZONE VISITEURS

Fermeture des gradins visiteurs



INFIRMERIE

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit



Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter, si possible, la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque et une visière faciale et des gants en cas d'intervention
- ◆ Respecter la procédure de premiers secours COVID
- ◆ Désinfecter tous les équipements et matériels avant chaque prise de service et après chaque utilisation

> Contraintes techniques et organisationnelles

Équipements à disposition

- Distributeur de solution hydroalcoolique ou savon

Entretien

- Désinfection des poubelles après chaque usage
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage

LOCAUX DE STOCKAGE PÉDAGOGIQUE



Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Ne distribuer que les équipements de sécurité (brassards mousse)
- ◆ Distribuer les équipements de sécurité pour un usage unique par personne
- ◆ Désinfecter les équipements prêtés après chaque utilisation
- ◆ Ne pas pénétrer dans le local à plus d'une personne
- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface

> Contraintes techniques et organisationnelles

Entretien

- Désinfection des poubelles le matin
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage
- Désinfection des équipements prêtés après chaque utilisation

LOCAUX D'ENTRETIEN

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque pouvant être complété par une visière si la proximité avec le nageur ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Ne pas pénétrer dans le local à plus d'une personne



> Contraintes techniques et organisationnelles

Équipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Distributeur de savon

Entretien

- Balisage des flux entrants et sortants
- Entretien
- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel le matin et chaque fois que nécessaire

VESTIAIRES DU PERSONNEL

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque si la proximité avec les autres agents ne permet pas le respect de la distanciation
- ◆ Limiter les effets personnels au strict nécessaire
- ◆ Respecter les nouvelles règles d'accès aux vestiaires
- ◆ Désinfecter les sanitaires, la douche et les mobiliers utilisés après chaque utilisation
- ◆ Ne pas entreposer des effets personnels en dehors du casier personnel

> Contraintes techniques et organisationnelles

Équipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Distributeur de savon
- Condamner les sèche-cheveux et sèche-mains

Gestion des flux

- Balisage des flux entrants et sortants Entretien

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage



ESPACE DE REPOS DU PERSONNEL

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque si le respect de la distanciation n'est pas possible
- ◆ Limiter les effets personnels au strict nécessaire
- ◆ Prendre son repas individuellement avec de préférence des produits ap-
portés du domicile
- ◆ Se désinfecter les mains avant et après le repas
- ◆ Ne pas laver ses vêtements de travail sur place

>Contraintes techniques et organisationnelles

Equipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Distributeur de savon et flacon individuel de solution hydroalcoolique dont chaque agent est doté

Gestion des flux

- Néant

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage



LOCAUX ADMINISTRATIFS

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque si le respect de la distanciation n'est pas possible
- ◆ Limiter les effets personnels au strict nécessaire
- ◆ Respecter les nouvelles règles d'utilisation des locaux
- ◆ Désinfecter le poste de travail, les équipements utilisés avant et après chaque prise de poste (plan, clavier, écran...)
- ◆ Utiliser uniquement les équipements en dotation individuelle (stylo, règle, agrafeuse).
- ◆ Ne pas accueillir plus d'un visiteur

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol

- Néant

Equipements à disposition

- Poubelles classiques ou à pédale
- Distributeur de savon et flacon individuel de solution hydroalcoolique dont chaque agent est doté
- Distance entre les espaces de travail (4m²), fermeture de certains postes si besoin

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage

GALERIES TECHNIQUES

Consignes USAGERS

- ◆ Accès interdit

Consignes COLLABORATEURS (charge au délégataire de la gestion technique)

- ◆ Limiter au maximum les contacts directs avec toute surface
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque si le respect de la distanciation n'est pas possible

> Contraintes techniques et organisationnelles

Marquage au sol

- Néant

Equipements à disposition

- Poubelles classique ou à pédale
- Distributeur de savon et flacon individuel de solution hydroalcoolique dont chaque agent est doté

Gestion des flux

- Distance entre les espaces de travail (4m²), fermeture de certains postes si besoin

Entretien

- Désinfection des poubelles tous les jours
- Remplacement des sacs tous les jours
- Désinfection des zones de contact manuel après chaque usage

PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT

ET D'ORGANISATION POUR LES USAGERS

LES SOUS-TRAITANTS ET LES ENTREPRISES EXTERIEURES

- ◆ Signaler l'arrivée in situ 30 minutes avant l'arrivée
- ◆ Respecter les sens de circulation et les zones de stationnement balisé
- ◆ pour les sous-traitants
- ◆ Respecter la distanciation physique minimale de 1 m
- ◆ Respecter les gestes "barrière"
- ◆ Porter un masque si le respect de la distanciation n'est pas possible
- ◆ Se laver les mains avant d'accéder dans les espaces d'intervention
- ◆ Nettoyer et désinfecter les surfaces de contact manuel, les outils, les tableaux de commandes, les interfaces utilisées.

Sauf nécessité impérieuse, les interventions au sein des espaces collectifs ne sont pas autorisées durant les horaires d'ouverture aux usagers.



PISCINE DU BOCAGE

Chemin du Feil - 35500 Vitré

Tel. 02 23 55 16 20

piscine.bocage@vitrecommunaute.org

VITRÉ
COMMUNAUTÉ